

AXA signe la Charte européenne de la sécurité routière

Le Groupe AXA a signé ce jour à Bruxelles la Charte européenne de la sécurité routière. L'objectif de cette Charte, qui s'inscrit dans le cadre du programme européen d'action pour la sécurité routière, est d'encourager la société civile et les entreprises à participer activement à l'effort de réduction des accidents sur les routes européennes.

En 2009, plus de 35.000 personnes ont perdu la vie sur les routes de l'Union Européenne. Pour chaque décès recensé, on estime à quatre le nombre de personnes conservant des séquelles à vie, 10 le nombre de blessés graves et 40 celui des blessés légers. Soit un coût économique estimé de 130 milliards d'euros par an pour la société.

Lancée en 2004 par la Commission européenne, la Charte européenne de la sécurité routière est une plate-forme participative mobilisant à la fois entreprises, associations, établissements de recherche et autorités publiques.

En signant la Charte, chaque acteur s'engage publiquement à mener des actions concrètes et à partager ses bonnes pratiques en matière de sécurité routière (comportement des usagers, sécurité des véhicules et des infrastructures, déplacements et transports professionnels, accidentologie).

« 95% des conducteurs européens jugent importante l'existence d'actions de prévention routière. Ils sont également nombreux à estimer que les compagnies d'assurance ont un rôle à jouer en la matière. Par cette signature, le Groupe AXA entend continuer à mettre son expertise d'assureur au service de l'amélioration de la sécurité routière sur l'ensemble du territoire européen », a déclaré François Bucchini, directeur général d'AXA Global P&C.*

Pour Alice Steenland, directeur de la Responsabilité d'Entreprise d'AXA et présente à Bruxelles pour la signature de la Charte, *« cette action s'inscrit dans le cadre de l'engagement du Groupe en faveur de la prévention des risques : chaque filiale d'AXA en Europe mène au moins une action majeure de sécurité routière, que ce soit au travers de campagnes de sensibilisation ou en incluant une dimension "prévention" à ses produits et services ».*

* Données extraites du AXA Road Behaviour Survey, étude conduite tous les deux ans dans une dizaine de pays européens.

* *
*

Exemples d'actions de sécurité routière menées par le Groupe AXA en Europe :

Garantie Joker (AXA France). Quand un jeune de moins de 25 ans ne se juge pas en état de conduire, AXA Assistance s'engage à mettre gratuitement à sa disposition un taxi sur simple appel téléphonique, et ce jusqu'à 5 fois par an.

Engagée dans la prévention des risques routiers depuis plus de 25 ans par le biais de l'association AXA Prévention, AXA France mène des actions de réduction des risques à destination des automobilistes, des motocyclistes (avec Club 14), des vélocyclistes, des piétons, mais aussi de ses clients et de ses collaborateurs. Parallèlement, AXA Prévention œuvre avec ses partenaires et les pouvoirs publics dans les débats impulsés par le Comité Interministériel de la Sécurité Routière présidé par le premier ministre.

Pour en savoir plus :

<http://www.axaprevention.fr>

G-Box (AXA Belgique). Lancée fin 2008, la G-Box est une technologie embarquée qui vise à évaluer et à améliorer le comportement au volant des jeunes de 18 à 22 ans. A la clé, une réduction jusqu'à 20% de la prime d'assurance auto des conducteurs ayant obtenu de bons résultats après les 6 premiers mois d'utilisation.

Pour en savoir plus :

http://www.axa.be/fr/bi_bel_pers_20_05_09.html

Fondation pour la Prévention (AXA Winterthur, Suisse). Lancée en 1973, cette Fondation mène de nombreuses campagnes de prévention routière : systèmes d'assistance à la conduite (SAC), édition d'un livre pour enfants consacré aux dangers de la route, etc. AXA Winterthur est le seul assureur en Suisse à conduire sa propre recherche accidentologique.

Pour en savoir plus :

<http://www.axa-winterthur.ch/Fr/a-propos-axa/engagement/prevention/fondation-prvention/Pages/fondation-prevention.aspx>

« **Besser fueren mat AXA** » (AXA Luxembourg). Fidèle à sa mission de prévention, AXA Luxembourg a développé le programme interactif « Rouler mieux avec AXA ». Objectif : permettre aux internautes de tester leurs aptitudes au volant tout en améliorant leurs connaissances en matière d'éco-conduite. Ce programme entièrement gratuit est disponible en version complète sur www.axa.lu. L'application iPhone peut être téléchargée gratuitement sur l'App Store.

Pour en savoir plus :

http://www.axa.lu/fr/prevention/securete_routiere/besser_fueren_mat_AXA.asp

Sont également signataires de la Charte : AXA Allemagne, AXA Belgique, AXA France, AXA Grèce, AXA Irlande, AXA Luxembourg et AXA Winterthur en Suisse.

A propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 216.000 collaborateurs au service de 96 millions de clients dans 57 pays. Au 1er semestre 2010, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 49,9 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 2,1 milliards d'euros. Au 30 juin 2010, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1.089 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, les American Depositary Shares (ADS) d'AXA sont négociées sur la plateforme OTC QX sous le symbole AXAHY.

Le Groupe est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site Internet du Groupe AXA :

www.axa.com

Relations investisseurs AXA :

Mattieu Rouot : +33.1.40.75.46.85
Gilbert Chahine : +33.1.40.75.56.07
Sylvie Gleises : +33.1.40.75.49.05
Thomas Hude : +33.1.40.75.97.24
Solange Brossollet : +33.1.40.75.73.60
Florian Bezault : +33.1.40.75.96.99

Relations presse AXA :

Emmanuel Touzeau : +33.1.40.75.46.74
Armelle Vercken : +33.1.40.75.46.42
Sara Gori : +33.1.40.75.48.17
Guillaume Borie : +33.1.40.75.49.98
Hélène Caillet : +33.1.40.75.55.51
Brice Le Roux : +33.1.40.75.57.26